

**ROYAUME DU MAROC**

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE**



**Allocution  
de Monsieur le Ministre**

**A l'occasion du Forum organisé par :  
l'International Quality and Productivity Center (IQPC)**

**24 mai 2016**

**Monsieur le Ministre,  
Mesdames et Messieurs les représentants des institutions  
gouvernementales,  
Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé,  
Mesdames et Messieurs les Experts,  
Honorable assistance.**

C'est un honneur et un réel plaisir de procéder aujourd'hui à l'ouverture et au lancement des travaux de ce Forum placé sous le grand chapitre du partage d'expériences autour des Partenariats Public-Privé.

Ce forum organisé par par « l'International Quality and Productivity Center (IQPC) » sous l'égide du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique se donne pour objectif de discuter la thématique du Partenariats Public-Privé qui s'articule autour de l'accélération de la mise en œuvre des programmes de développement et de renforcement des infrastructures pour une économie plus compétitive, tout en tenant compte du caractère limité des ressources financières de l'État.

Sans aucun doute, le sujet traité aujourd'hui interpelle tous les secteurs : Administrations Publiques, opérateurs privés, Bailleurs de Fonds, Banques d'Affaires, etc. autour d'un enjeu de développement responsable et durable au service du bien-être des populations.

En effet, le Partenariat Public-Privé constitue un des leviers de mise en œuvre des politiques publiques, notamment celles se rapportant au développement des infrastructures et à l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens et qui sera appelée, durant les années à venir, à se renforcer davantage.

Ainsi, ce forum constitue une opportunité majeure d'échange sur les pratiques et le savoir-faire en matière de déploiement et d'opérationnalisation de ce nouveau mode de passation de la commande publique.

## **Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez, le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique est un acteur gouvernemental majeur qui contribue, de part ses attributions, au développement économique et social du pays et ce à travers des politiques sectorielles visant l'amélioration des niveaux de services de transport sous toutes ses formes (terrestre, maritime et aérien) ainsi que le développement d'infrastructures performantes. Ces politiques se traduisent par des schémas directeurs à des horizons moyen et long termes sur les différents modes de transport.

Ces domaines d'intervention constituent d'importants leviers en matière de production de valeur ajoutée, de richesse et d'emploi. Le Ministère est, par ailleurs, un acteur important en matière d'aménagement du territoire en faveur d'un développement régional équilibré et équitable.

En réponse aux exigences de conformité avec les principes de bonne gouvernance, d'égalité des chances, de concurrence loyale et de transparence, le Ministère s'est résolument engagé dans un processus de renforcement des acquis et de développement du partenariat avec le secteur privé.

A ce titre, le Ministère a réalisé, durant les dernières années, plusieurs infrastructures de transport et concédé plusieurs services aux citoyens par le biais de dispositifs innovants, notamment dans les secteurs **autoroutier** (1800 Km en concession), **portuaire** (construction de nouveaux ports tel que Tanger Med et la concession de plusieurs terminaux portuaires dans le cadre de la Loi portuaire), **aéroportuaire** (concession des opérations de Handling dans l'ensemble des aéroports) et de **Transport routier** (gestion et édition des documents administratifs numérisés - cartes grises et permis de conduire).

## **Mesdames et Messieurs,**

Actuellement, de nouvelles étapes doivent être entamées et ce suite à la publication de la loi 86-12 relative aux Partenariats Public-Privé et de son décret d'application N° 2-15-45. Ce cadre réglementaire régit ce nouveau mode de contractualisation entre le Public et le Privé et nous devons traduire dans les faits toute sa teneur et profiter de toutes les possibilités qu'il permet.

Ainsi, le Partenariat Public-Privé constitue désormais une opportunité à saisir aussi bien pour le secteur public que pour le secteur privé.

Pour le secteur public, c'est un moyen qui permet de diversifier les canaux de transfert de compétence, les mécanismes de financement et le rehaussement de la qualité du service rendu aux citoyens.

Pour le secteur privé, c'est une nouvelle ouverture d'opportunités d'investissements et de développement sur de nouveaux métiers relevant à ce jour des seules prérogatives du secteur public.

A ce titre, et afin de préparer une plate-forme de travail autour d'une première vague de projets à passer en Partenariat Public-Privé, le Ministère a d'ores déjà lancé les études préalables portant sur la faisabilité juridique, économique et financière de ces projets en préparation du mode de passation pour leur réalisation via des contrats de Partenariat Public-Privé.

Ces projets touchent tous les secteurs d'activité dont le Ministère a la charge, notamment, le secteur aéroportuaire (nouvel aéroport de Marrakech), le secteur routier (plusieurs tronçons d'autoroutes), le secteur portuaire (nouveau port de Kenitra Atlantique et plusieurs ports de plaisance), le secteur du transport (Gestion des Centres d'Immatriculation, Gestion des radars de contrôle et mise en place d'un

centre d'homologation des véhicules) et enfin, le secteur ferroviaire (Nouveaux tronçons de lignes classiques et de grande vitesse).

**Mesdames et Messieurs,**

Nul ne doute que les échanges et discussions de cette journée autour de cette thématique de grande importance contribueront à l'enrichissement de la réflexion sur les modalités les plus appropriées pour la mise en œuvre, dans un cadre responsable et un partenariat Gagnant-Gagnant, des projets en partenariat Public-Privé.

Je vous remercie pour votre aimable attention, et vous souhaite plein succès pour les travaux de ce forum.